

Je sais quoi faire avant et après une intervention sur l'oeil

Le site du Docteur Didier VERMEULEN

Adresse du site : www.docvadis.fr/didier-vermeulen



Validé par

le Comité Scientifique Ophtalmologie

Quelques conseils simples sont à respecter pour bien vous préparer à une intervention chirurgicale de l'œil. Des précautions seront à prendre quand votre œil aura été opéré.

Que faut-il faire avant l'intervention ?

Si votre intervention se déroule **sous anesthésie générale**, vous rencontrerez votre anesthésiste quelques jours avant la date de votre opération. Sans cette visite, l'opération ne pourra pas se dérouler. Pour la préparer, un bilan sanguin vous sera demandé, ainsi qu'un électrocardiogramme (parfois une radiographie pulmonaire). Pensez à prendre avec vous l'ensemble de vos résultats pour ce rendez-vous. Si votre intervention se fait sous **anesthésie locale**, votre ophtalmologiste appréciera si une consultation auprès d'un médecin anesthésiste est nécessaire. Il y a aussi obligation à être à jeun, sauf pour la chirurgie par laser. Si vous êtes porteur de lentilles de contact souples, il est recommandé d'arrêter de les porter 48 heures avant l'opération. Suivez bien les instructions qui vous seront données, variables selon le type de l'intervention : douche avec un produit désinfectant la veille, lavage du visage avec ce même type de produit le matin, collyre les jours précédant l'intervention, etc.

A quoi faut-il penser le jour de l'intervention ?

Si votre intervention se déroule sous **anesthésie générale**, vous entrerez la veille à l'hôpital ou en clinique, ou parfois le matin même. Vous devrez être à jeun depuis minuit, la veille de l'intervention. Si votre intervention se fait sous **anesthésie locale**, l'ophtalmologiste ou le médecin anesthésiste vous aura donné des instructions concernant la durée du jeûne à observer. Si votre intervention se déroule au laser, vous devrez éviter de consommer des excitants (café, alcool...) dans les heures précédant l'intervention. Pour les femmes, il est demandé de ne pas se maquiller. Pour préparer l'intervention, votre visage sera d'ailleurs nettoyé. Si votre intervention a lieu en **ambulatoire**, vous pourrez rentrer chez vous à l'issue de l'intervention. Pensez néanmoins que votre vue sera affectée, et que vous ne pourrez pas

conduire immédiatement. Faites-vous raccompagner impérativement !

Après l'opération, quelles précautions devrai-je prendre ?

L'œil opéré sera généralement protégé, au moins la nuit, pendant une durée que l'ophtalmologiste déterminera. La protection peut prendre la forme d'une coque rigide, transparente ou opaque, ou d'un pansement. Il vous sera peut-être recommandé, à votre sortie, le port de lunettes à verres fumés. Pendant 2 ou 3 semaines, vous devrez éviter le maquillage des yeux, à moins que votre ophtalmologiste l'autorise. Il vous préviendra si d'autres précautions doivent être prises (teinture, rasage...). Vous pourrez reprendre progressivement vos activités en veillant à ne pas faire de mouvements brusques de la tête. Il faudra notamment éviter de vous pencher brutalement en avant et de porter des objets lourds. Vous devrez vous abstenir de sport pendant quelques semaines (attention à la piscine !), et le reprendre progressivement après en avoir parlé avec votre médecin.

Avant le retour à votre domicile, il est impératif de pouvoir être capable de s'administrer seul ses traitements (notamment les collyres). Dans le cas contraire, il est nécessaire de prévoir une aide. Les premières semaines suivant la chirurgie, il convient aussi de prendre toutes les précautions possibles : prévenir les chutes, et éviter de blesser, même très légèrement, l'œil opéré (attention aux doigts des bébés, aux branches d'arbre, aux coins des meubles...).